

LES BONUS ET BONUS CAPPÉS

Produits présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance.

Produits émis par Société Générale Effekten GmbH, véhicule d'émission dédié de droit allemand, bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Effekten et de Société Générale.

Ces produits s'adressent à des investisseurs avertis qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre leurs caractéristiques, pour en évaluer les risques.

SOCIETE GENERALE RECOMMANDE AUX INVESTISSEURS DE LIRE ATTENTIVEMENT LA RUBRIQUES « FACTEURS DE RISQUE » DU PROSPECTUS DU PRODUIT DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WWW.SGBOURSE.FR.

Les Bonus et Bonus Cappés sont des Produits de Bourse, de type produits de rendement listés en Bourse de Paris et disponibles chez votre intermédiaire financier habituel. Ils permettent de profiter d'un rendement potentiellement attractif en cas de hausse, de stabilité ou même de faible baisse d'un actif.

CARACTÉRISTIQUES DES BONUS ET BONUS CAPPÉS

Les Bonus et Bonus Cappés sont des produits présentant un risque de perte du capital en cours de vie et à l'échéance, ils sont adaptés aux investisseurs avertis qui possèdent suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre leurs caractéristiques, pour en évaluer les risques. Plus particulièrement, ces investisseurs doivent être familiarisés avec le sous-jacent, le risque de marché et le risque de change le cas échéant.

Ils permettent à l'investisseur de mettre en place un scénario d'investissement sur un horizon moyen terme. Ils correspondent donc à des prévisions de hausse, de stabilité ou de faible baisse du sous-jacent choisi.

FONCTIONNEMENT

Les Bonus (Cappés) sont caractérisés par leur niveau Bonus, leur borne basse et leur maturité. Les Bonus (Cappés) assurent à l'investisseur de recevoir un montant fixe à maturité (le niveau Bonus) si la borne basse n'a pas été touchée par le cours du sous-jacent pendant la vie du produit.

A maturité si le cours du sous-jacent clôture au-dessus du niveau Bonus :

- Le détenteur d'un Bonus sera remboursé du cours de clôture du sous-jacent.
- Le détenteur d'un Bonus Cappé verra son remboursement plafonné au niveau Bonus

Si la borne basse est touchée par le cours du sous-jacent pendant la durée de vie du produit :

- La valeur de remboursement du Bonus à l'échéance sera égale au cours de clôture du sous-jacent à la date de calcul peu importe que ce niveau soit supérieur au montant Bonus ou non.
- Le montant maximal de remboursement sera plafonné au montant Bonus du produit pour un Bonus Cappé même si le sous-jacent clôture au-dessus de ce niveau.

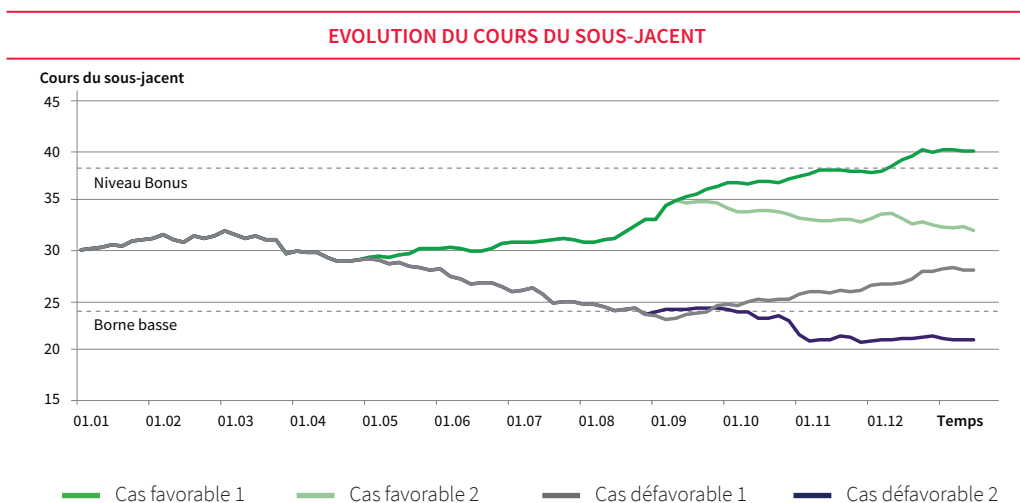
Dans un tel cas l'investisseur peut subir une perte en capital selon son prix d'achat du Bonus (Cappé).

Les Bonus (Cappés) permettent de bénéficier d'un rendement potentiellement plus attractif qu'un investissement direct sur le sous-jacent dans certaines configurations de marché. Tant que le sous-jacent ne descend pas en-dessous de la borne basse, les Bonus (Cappés) permettent de diminuer son risque par rapport à un investissement direct sur le sous-jacent.

EXEMPLE

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...)

Un investisseur pense que les mouvements d'une action qui cote 30 euros vont être modérés et se limiter à une hausse, une stabilité ou à une légère baisse. Il envisage d'investir dans un Bonus (ou un Bonus Cappé) de maturité 12 mois, avec une borne basse égale à 24 euros et de niveau Bonus 38 euros. Ce produit a un cours d'achat équivalent à celui du sous-jacent, 30 euros dans cet exemple donc.



CAS DÉFAVORABLE 1 :

LE COURS DU SOUS-JACENT TOUCHE LA BORNE BASSE À 24 EUROS PENDANT LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT ET CLÔTURE À LA DATE DE CALCUL AU-DESSUS DE CELLE-CI À 28 EUROS.

REMBOURSEMENT DU BONUS	REMBOURSEMENT DU BONUS CAPPÉ	REMBOURSEMENT DU DÉTENTEUR DE L'ACTION
28 euros (performance de -6,66%)	28 euros (performance de -6,66%)	28 euros (performance de -6,66%)

Le Bonus et le Bonus Cappé sont remboursés au niveau du cours du sous-jacent à la date de calcul entraînant une perte en capital, selon le prix d'achat du produit (ici 30€)

CAS DÉFAVORABLE 2 :

LE COURS DU SOUS-JACENT TOUCHE LA BORNE BASSE À 24 EUROS PENDANT LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT ET CLÔTURE À LA DATE DE CALCUL AU-DESSOUS DE CELLE-CI À 21 EUROS.

REMBOURSEMENT DU BONUS	REMBOURSEMENT DU BONUS CAPPÉ	REMBOURSEMENT DU DÉTENTEUR DE L'ACTION
21 euros (performance de -30%)	21 euros (performance de -30%)	21 euros (performance de -30%)

Le Bonus et le Bonus Cappé sont remboursés au niveau du cours du sous-jacent à la date de calcul entraînant potentiellement une perte en capital, selon le prix d'achat du produit (ici 30€)

CAS FAVORABLE 1 :

LE COURS DU SOUS-JACENT NE TOUCHE PAS LA BORNE BASSE ET CLÔTURE EN HAUSSE À 40 EUROS À MATURITÉ.

REMBOURSEMENT DU BONUS	REMBOURSEMENT DU BONUS CAPPÉ	REMBOURSEMENT DU DÉTENTEUR DE L'ACTION
40 euros (performance de 33%)	38 euros (performance de 26%)	40 euros (performance de 33%)

Le Bonus est remboursé au niveau du cours du sous-jacent à la date de calcul : 40 euros et le Bonus Cappé au cours du niveau Bonus : 38 euros

CAS FAVORABLE 2 :

LE COURS DU SOUS-JACENT NE TOUCHE PAS LA BORNE BASSE ET CLÔTURE EN HAUSSE À 32 EUROS À MATURITÉ.

REMBOURSEMENT DU BONUS	REMBOURSEMENT DU BONUS CAPPÉ	REMBOURSEMENT DU DÉTENTEUR DE L'ACTION
38 euros (performance de 26%)	38 euros (performance de 26%)	32 euros (performance de 6.66%)

Le Bonus et le Bonus Cappé sont remboursés au niveau du montant Bonus à la date de calcul : 38 euros

AVANTAGES

Générer plus de rendement que l'action lorsque les variations de celle-ci sont mesurées

Niveau Bonus versé à l'échéance si la borne basse n'est pas franchie pendant la vie du produit

Possibilité de choisir un produit sans plafonnement potentiel des gains avec un Bonus

Les Bonus (Cappés) donnent accès à une multitude de sous-jacents

INCONVÉNIENTS

Produits présentant un risque de perte du capital si la borne basse est franchie par le cours du sous-jacent pendant la vie du produit

Les Bonus et Bonus Cappés ne donnent pas droit à d'éventuels dividendes versés par le sous-jacent

L'investisseur ne peut bénéficier que d'une hausse partielle du sous-jacent du fait du mécanisme de plafonnement des gains au niveau Bonus dans le cas d'un Bonus Cappé

En acquérant ces produits, les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'émetteur et son garant

En cas de revente en cours de vie du produit dans des conditions normales de marché, il sera difficile pour un investisseur d'anticiper la valeur du produit à la revente : celle-ci dépendant des paramètres marché du jour, l'investisseur encourt une perte du capital investi qui peut être intégrale dans le pire des scénarios

EN PRATIQUE

Pour avoir plus de détails sur le fonctionnement des Bonus (Cappés), les sous-jacents disponibles et les détails pratiques rendez-vous sur notre site www.sgbourse.fr.

AVERTISSEMENT

PRODUITS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE DU CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE. Le présent document est un document à caractère promotionnel ; il ne constitue pas une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des produits qui y sont décrits.

Produits émis par Société Générale Effekten GmbH, véhicule d'émission dédié de droit allemand bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Effekten et de Société Générale.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les produits s'adressent à des investisseurs spécialistes de ces produits et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Les investisseurs doivent procéder, avant tout investissement, à leur propre analyse en se rapprochant le cas échéant de leurs propres conseils. Société Générale ne peut être tenue responsable des conséquences notamment financières résultant de l'investissement dans ces produits.

Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières.

Les Prospectus de Base, Suppléments et Conditions Définitives («Final Terms») de l'ensemble des produits sont disponibles sur le site: <https://bourse.societegenerale.fr/legal-documents>.

Le Prospectus de Base, Suppléments et Conditions Définitives («Final Terms») concernant les certificats est également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Les Bonus émis par Société Générale font l'objet d'un prospectus de base visé par l'Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (« BaFin ») le 21 février 2020 ayant fait l'objet d'un certificat d'approbation par la BaFin à destination de l'AMF. L'approbation du prospectus de base par l'Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande ("BaFin") ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Pour plus de précisions, se référer à la page produit sur le site www.sgbourse.fr.

Les facteurs de risque sont notamment :

Risque de perte du capital : Les produits de la gamme Bonus présentent un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque de crédit : En acquérant ces produits, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant éventuel, à savoir que l'insolvabilité de l'émetteur et de son garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de marché : Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Les produits ne comportent pas de protection du capital.

Risque de liquidité : Ces produits font l'objet de contrats d'animation de marché, dont le but est d'assurer la liquidité du produit sur les marchés où il est négocié, en supposant des conditions de marché normales et des systèmes informatiques fonctionnant normalement. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Remboursement par anticipation et ajustements ou substitutions de sous-jacents : Société Générale se réserve la possibilité de procéder à des ajustements ou substitutions, voire de rembourser par anticipation le produit, notamment en cas d'événements affectant le(s) sous-jacent(s). Le remboursement anticipé du produit peut entraîner une perte totale ou partielle du montant investi.

SOCIETE GENERALE - LES BONUS ET BONUS CAPPÉS

Fourchette Achat/Vente : Une fourchette achat/vente sera appliquée sur vos ordres sur le marché secondaire (tel que précisé dans la section « animation du marché » dans les Conditions Définitives du produit). Les gains ou pertes éventuels sont exprimés hors frais, fiscalité applicable, taux de change et frais liés au cadre d'investissement (frais de courtage, droits de garde...).

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Produit avec sous-jacent(s) en devise étrangère ou multidevises qui ne présente pas une protection contre le risque de change : Lorsque l'actif sous-jacent est coté et / ou libellé dans une devise étrangère et / ou , dans le cas d'un indice ou d'un panier, lorsque qu'il regroupe des composants libellés et/ou cotés dans une ou plusieurs devises, le montant de l'investissement peut augmenter ou diminuer en fonction des évolutions du taux de change entre cette (ces) devise(s) et l'euro ou toute autre devise dans laquelle le produit est libellé, sauf si le produit inclut une garantie de change.

Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. NI LES PRODUITS, NI LA GARANTIE, NI AUCUN DROIT SUR CEUX-CI, NE POURRONT À AUCUN MOMENT ÊTRE OFFERTS, VENDUS, REVENDUS, NÉGOCIÉS, NANTIS, EXERCÉS, REMBOURSÉS, TRANSFERÉS OU LIVRÉS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS NI À DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS OU POUR LEUR COMPTE OU À LEUR PROFIT, ET LA NÉGOCIATION DE CEUX-CI N'A PAS ÉTÉ APPROUVÉE PAR LA US COMMODITY FUTURES TRADING COMMISSION.

Le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

En cas de plainte, vous pouvez contacter l'Equipe des Produits de Bourse Société Générale par téléphone au 0 800 40 30 30, ou par mail info@sgbourse.fr ou par courrier : Société Générale, MARK/SQD/SLS/DLP/FRA, Immeuble Basalte, Cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE 7 CEDEX. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez adresser votre réclamation au médiateur de l'AMF : AMF – La Médiation, 17 place de la Bourse, 75002 Paris.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ces produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://sgbourse.fr>. Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation juridique, cette dernière prévaudra.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Mentions légales : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, Société Anonyme – Capital Social : 1 066 714 367,50 euros au 1er août 2019, B 552 120 222 RCS Paris - APE 651C N° SIREN : 552 120 222 000 13

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour nous joindre :

Société Générale, MARK/EQD/SLS/DLP/FRA, Immeuble Basalte,
Cours Valmy, 92 987 PARIS LA DEFENSE 7 CEDEX

0 800 403 030 Service & appel gratuits

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**